

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 MAI 2022

Membres présents : AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, BULIN Bérangère, CARON Laetitia (arrivée à 21 h 50), CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HARNAL-BEREIZIAT Maryline, JOLY Olivier, LEOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Franck, MONCEL Alain, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, THEVENARD Béatrice, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusés : DUTEL Frédéric (pouvoir donné à J. GAUGE), HAEGELIN Mathieu (pouvoir donné à BULIN Bérangère)

Secrétaire de séance : Frédéric CHABERT

Convocation et affichage : 17 mai 2022

Suite au décès de Mme Yannick LAURENT, son poste de conseiller municipal est devenu vacant. Le code électoral prévoit que dans les communes de plus de 1 000 habitants, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu soit appelé à prendre le poste, dès le Conseil Municipal suivant le décès. Mme le maire a contacté Alain Moncel (présent sur la liste au titre de conseiller supplémentaire) qui a donné son accord. Il a donc été convoqué pour ce conseil municipal et est officiellement installé dans ses fonctions d'élu.

Présentation du suivi énergétique de la commune dans le cadre de l'économe de flux.

L'économe de flux est un service d'intérêt général, permettant de bénéficier de la compétence d'un conseiller spécialiste de l'énergie, mutualisé entre les communes d'une même intercommunalité. L'objectif est de permettre de mener à bien une politique énergétique maîtrisée. Le service économe de flux est assuré par ALEC AIN, société publique locale qui a pour objet de déterminer, de planifier et de mettre en œuvre une politique de maîtrise de l'énergie axée sur la sobriété, l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Madame la maire laisse la parole à Monsieur CHANAS – ALEC AIN pour la présentation du suivi énergétique du patrimoine communal. Le rapport détaillé sera envoyé à chaque élu, fera l'objet d'un affichage sur le tableau numérique de la mairie de Treffort et reste consultable en mairie. Le bilan global des dépenses en énergie (énergie des 22 bâtiments communaux, éclairage public et eau) représente un coût de 155 209 € en 2020.

Rapport annuel du réseau de chaleur

Comme tous les ans, il doit être présenté au conseil un rapport de l'année antérieure sur le prix et la qualité du service du réseau de chaleur. Le rapport est rédigé en application du dispositif visant à renforcer la transparence et l'information des élus et des usagers sur le service public rendu. Ce rapport a été envoyé à chaque conseiller avec la convocation. Xavier

CHIROL expose les détails de ce rapport qui reste consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Rapport annuel panneaux photovoltaïques

Point sur l'installation aux services techniques (revente totale)

Rappel ALEC 01		Travaux - Ent SOLARTEC		Paiement EDF AO	
Etude d'opportunité	juin 2018	Chantier	mars 2019	Mise en service	21 octobre 2019
Toiture 313,50 m ²	Puissance de 45 à 50 kWc max panneaux de 250 à 280 Wc	Projet	36,4 kWc 140 panneaux de 255 Wc		
Projet retenue	36 kWc				
Cout d'installation	50 000€ HT	Cout d'installation	46 660€ HT		
Cout de raccordement	4 000€ HT	Cout de raccordement	779€ HT		
Coût d'opération	54 000€ HT	Coût d'opération	47 439€ HT		
Prix d'achat	12,07 c€/kWh	Revenus prévus	4 393€ HT	Prix d'achat	12,07 c€/kWh
Production	42 720 kWc/an			Production oct. 2019 - oct. 2020	45 816 kWc/an
Gain	5 156€ HT			Gain oct. 2019 - oct. 2020	5 530€ HT
				Production oct. 2020 - oct. 2021	43 094 kWc/an
				Gain oct. 2020 - oct. 2021	5 201€ HT
retour sur investissement	10,47 ans	retour sur investissement	10,80 ans	retour sur investissement	8,84 ans

Après 2 ans de fonctionnement, comme le montrent les chiffres ci-dessus, les résultats sont supérieurs aux prévisions, ramenant le retour sur investissement de 10.47 ans (prévision Alec01) à 8.84 ans

Point sur l'installation à la Résidence Autonomie (autoconsommation et revente du surplus)

Etude Tecsol		Travaux - Ent SOLARTEC	
Etude d'opportunité	juillet 2020	Chantier	mars 2021
Toiture		Mise en service	octobre 2021
Projet retenue	100 kWc	Projet	100 kWc (303 panneaux de 330 Wc)
Cout d'installation	95 450€ HT	Cout d'installation	95 038€ HT
Cout de raccordement	15 000€ HT	Cout de raccordement	163€ HT
Coût d'opération	110 450€ HT	Coût d'opération	95 201€ HT
Production	104 971 kWh/an		
autoconsommation	36 637 kWh/an 35%		
excédentaire (revente)	68 334 kWh/an 65%		
Prix d'achat	6,00 c€/kWh		
Gain revente	4 100€ HT		
Economies sur consommation (base 07/20)	5 114€ HT		
retour sur investissement	11,99 ans		

La mise en service n'étant faite que depuis octobre 2021, il n'est pas possible pour l'instant d'avoir un rendu bien précis de la répartition entre la revente et l'autoconsommation.

Viabilisation du lotissement de Cuisiat

Suite à consultation, 3 offres ont été reçues. L'aménagement du lotissement est attribué à l'entreprise RICHARD de Ceyzeriat pour un montant HT de 62 797.75 € HT
Les autres entreprises consultées sont : Piquand (67 282 €) et Fontenat (77 117 €)

Travaux du syndicat Bresse Suran Revermont : Le syndicat des eaux propose à la signature une convention fixant les conditions d'exécution et de règlement des travaux d'alimentation en eau potable du futur lotissement. Les travaux consistent à effectuer une tranchée pour pose des canalisations et 4 branchements particuliers pour les parcelles créées. Le coût

estimé est de 17 973.32 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

Salle des sports : point sur les marchés

Madame le maire expose au conseil le résultat de la consultation lancée pour la réhabilitation de la salle des sports.

La présentation complète et le nom des entreprises retenues seront présentés lors du prochain conseil, toutes les analyses n'étant pas terminées. Le montant des travaux s'annonce plus élevé que les prévisions, 1 966 000 € contre 1 834 956 €.

Lots	Estimation	Montant retenu	
1 – Terrassement-VRD	120 883 €	129 080 €	
2- Curage-Démolition- Gros œuvre- Maçonnerie	252 833 €	244 000 €	
3- Charpente bois-Mur ossature bois	187 259 €	223 697 €	
4a- Couverture-Etanchéité	96 884 €	Analyse en cours	
4b- Bardage	62 703 €	Analyse en cours	
5-Revêtement de façade	37 686 €	41 936 €	
6-Menuiseries ext alu	53 450 €	57 000 €	
7-Serrurerie-métallerie	94 833 €	92 605 €	
8-Menuiseries intérieures bois	79 137 €	103 876 €	-25 000 € (cloison)
9-Plâtrerie-peinture-faux plafonds	153 736 €	158 113 €	
10- Carrelage-faïence-chape	72 693 €	72 100 €	
11-Revêtement sols souples	94 359 €	84 500 €	
12- Equipements sportifs			Hors marché
13-Ascenseur	27 000 €	22 000 €	
14-Gradins	30 000 €		Lot infructueux
15-CVPS	347 500 €	380 770 €	
16-Electricité	124 000 €	125 612 €	
Total	1 834 956 €	Env 1 966 000 €	

La signature des marchés est prévue le 31 mai pour un démarrage des travaux le 22 août 2022.

Régularisation TVA sur vente terrain

Par mail du 8 février 2022, la trésorerie a alerté que l'acte de vente signé avec l'entreprise HYVORY (autorisé par une précédente délibération) indiquait que la commune devait s'acquitter de la TVA. Or le budget principal n'étant pas soumis à TVA, Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de créer auprès des services fiscaux un code service exceptionnel afin de pouvoir faire la déclaration trimestrielle et payer la TVA. Ce code service ne fonctionnera que pour cette seule opération et sera clôturé dès que toutes les écritures auront été passées. Le 9 mai, la trésorerie rajoute que la mise en place d'un code service de TVA sur le budget principal nécessite une délibération du conseil municipal pour régulariser le dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal confirme la création d'un code service sur le budget communal destiné à payer la TVA sur la vente d'un terrain.

Baux commerciaux installation JBOX

La société NWJ MET propose à la signature 2 baux commerciaux d'une durée de 9 ans sur la parcelle ZM 170 pour l'implantation d'une structure compacte, comprenant des convertisseurs intégrés, permettant une capacité de stockage haute puissance, couplée à la mise en place de 4 bornes de recharges rapides pour véhicules électriques. Le loyer annuel proposé est de 2 000 € HT (x 2). Mme le Maire précise que pour une meilleure intégration paysagère, la JBOX sera peinte en vert, et une haie en forme de U sera plantée autour de la zone, l'entretien étant à la charge de la Société NWJ MET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer ces baux commerciaux.

Conseiller numérique – convention de prestations de service

Madame le Maire rappelle : La commune a recruté un conseiller numérique depuis le 2 novembre 2021. Le salaire est remboursé par l'Etat. Mais les missions du conseiller numérique l'amènent à être mobile sur le territoire au bénéfice d'un plus grand nombre d'habitants. Afin d'assurer un maillage cohérent du territoire, le conseiller numérique recruté par Val-Revermont est appelé à se déplacer sur les communes suivantes : Nivigne et Suran, Pouillat, Courmangoux, Hautecourt, Drom, Cize, Ramasse, Villereversure, Meillonas, Grand-Corent, Jasseron, Simandre. Il se déplace avec son véhicule personnel et la commune lui rembourse ses déplacements sur la base des taux en vigueur.

Mme le maire propose de signer avec les communes concernées une convention de prestations de service afin de leur refacturer les frais de déplacement du conseiller ainsi que la quote-part des frais afférents à la mise à disposition de matériel (ordinateur, téléphone, abonnements...). Pour information, il a déjà été convenu le planning suivant :

- Simandre : 2 mercredis après-midi par mois
- Nivigne et Suran : 2 lundis après-midi par mois
- Meillonas : une permanence par semaine (jeudi après-midi)
- Villereversure : une permanence tous les mercredis matin
- Val-Revermont : créneaux à déterminer

Les frais engagés par la commune s'élèvent à 1 200 € pour l'équipement (ordinateur) et le forfait téléphone mensuel est de 31.48 € (consommation + location téléphone).

21 h 50 : arrivée de Laetitia CARON

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la finalisation et à la signature de ces conventions.

Défraiement pour utilisation des téléphones portables personnels par les agents communaux.

Madame le Maire explique que certains agents doivent pouvoir être joints rapidement pendant leur travail. Afin d'éviter de prendre des abonnements téléphoniques supplémentaires, il est proposé de les défrayer en leur versant un forfait mensuel pour l'utilisation de leur téléphone personnel.

Les agents concernés sont

- L'équipe des services techniques
- Les agents responsables de la location des salles
- Les maîtres-nageurs.

Le forfait de remboursement proposé est de 10 € par mois (pour info, le forfait payé par la commune pour les agents équipés de téléphone est de 20.52 € TTC).

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le versement de ce forfait de 10 € tel que proposé ci-dessus, à compter du mois de juillet 2022.

Délégué SIEA

Madame le Maire informe le conseil que le poste de délégué titulaire, tenue par Mme Yannick LAURENT, étant devenu vacant, il y a lieu de le pourvoir. Pour rappel, le conseil avait élu le 18 juin 2020 : Titulaires : F. CHABERT / Y. LAURENT
Suppléants : JL LEBOEUF / E. PONCIN / D. ALLEHAUX / R. MARECHAL

Après vote du conseil municipal, est élue Madame Dominique ALLEHAUX en tant que titulaire, et Monsieur Alain MONCEL en tant que suppléant.

Tour des commissions

Economie : la soirée des entrepreneurs aura lieu le 2 juin à 19h30, salle des Remparts.

Tourisme : 2 raids ont eu lieu sur la base de loisirs, le week-end dernier : raid des collégiens (430 collégiens), et le Raid Bresse Amazone

La commune est toujours à la recherche d'un agent d'entretien pour la base (temps plein pour 3 mois).

Culture : la sortie covoiturage « Br'ain de cirque » a regroupé 10 participants. Un projet culturel porté par le théâtre de Bourg (Val-Revermont, Coligny et Saint Etienne du Bois) verra le jour en octobre-novembre 2022. L'objectif de cette action est de faire participer les habitants à la ré-écriture d'un conte. Ce sera Alice au pays des Merveilles pour Val-Revermont.

Associations : la procédure de prêt des véhicules aux associations a été revue. Désormais les 2 minibus seront stationnés derrière la Résidence Autonomie. Les clefs seront accessibles via un code d'accès à une boîte. Les états des véhicules seront vérifiés par les agents communaux, le vendredi au départ et le lundi au retour.

Afin d'organiser le Tour de l'Ain, une réunion a été organisée avec les agents techniques pour la retransmission télévisuelle de l'épreuve. Une autre réunion est prévue le 2 juin avec le service communication de Grand Bourg Agglo. Les associations locales ont été sollicitées pour mettre en place des animations. Un grand nombre de bénévoles sera nécessaire notamment pour sécuriser la circulation.

Urbanisme : le règlement du PLU est en cours de rédaction. Réunion de la commission le 31 mai, puis le 16 juin avec le Cabinet d'études.

Communication : la commission fait le point sur les articles à paraître dans le prochain bulletin et travaille sur le nouveau site internet.

Aménagement des villages : les priorités ont été fixées pour Treffort : la plate, la zone à côté de l'église et le poids publics. La commission s'interroge sur l'opportunité d'acquérir des parcelles en friche afin d'y aménager des places de stationnement.

Cantine : un agent communal partira en retraite au 1^{er} septembre. Son remplacement sera assuré par un agent déjà en poste.

Scolarité : le COPIL pour l'élaboration du PEDT se réunira le 2 juin. Un représentant de l'Académie sera présent.

Sont toujours à déplorer des actes de vandalisme ou d'incivilités autour de l'école et du centre de loisirs.

Remembrement forestier : les travaux connexes ont été répertoriés. Une enquête environnementale devra être réalisée. Un point d'étape sera présenté par le géomètre lors du prochain conseil.

Voie douce : 6 communes souhaitent se regrouper pour lancer une étude afin de prolonger la voie douce de Coligny à Jasseron. Val-Revermont s'est porté volontaire pour être porteur du projet. Les modalités de ce montage de coopération intercommunale sont à l'étude.

Questions diverses

Tenue des bureaux de vote pour les élections législatives

Dimanche 12 juin :

	Treffort	Cuisiat	Pressiat
Président	Olivier JOLY	Jean-Luc LEBOEUF	J-Louis REVEL
7h45 à 13h	Elisabeth PONCIN Noël PARRAIN Julie CATHERINE-BONNICI	Béatrice THEVENARD Hélène TEISSIER Robert MARECHAL	Hervé SERVIGNAT Christophe PUVILLAND Maryline HARNAL
13h à 18h + dépouillement	Nathalie AGOSTINI Jacques GAUGE Frédéric DUTEL	Alain MONCEL Jean-Paul CORDENOD Frédéric CHABERT	Frank MEUROU Maryse PUDDU Emmanuelle GIROD

Dimanche 19 juin :

	Treffort	Cuisiat	Pressiat
Président	Monique WIEL	Jean-Luc LEBOEUF	J-Louis REVEL
7h45 à 13h	Bérangère BULIN Jacques GAUGE Laetitia CARON	Florence DUCREUX Béatrice THEVENARD Jean-Paul CORDENOD	Christophe PUVILLAND Martial CANTIN Gwenedan JOUSSELME
13h à 18h + dépouillement	Dominique ALLEHAUX Mathieu HAEGELIN Olivier JOLY	Maryse PUDDU Alain DUCREUX Frédéric CHABERT	Robert MARECHAL Frank MEUROU Nathalie AGOSTINI

Bureau de poste : il est annoncé la fermeture du bureau de poste du 1^{er} au 20 août. Mme le maire a fait savoir son désaccord sur cette fermeture estivale et attend une réponse de la Poste.

Prochaines dates :

- 3 juin : Pot de départ de Laurence Pillon et Xavier Chirol
- 4 juin : balade botanique organisée par l'Office du Tourisme, avec Marc Chatelain
- 4 et 5 juin : rendez-vous aux jardins au Musée du Revermont
- 4 et 5 juin : vente de tartes des chasseurs de Pressiat
- 11 juin : concours de pétanque à Cuisiat organisé par le Comité des fêtes
- 11 juin : kermesse organisée par la Treffortine
- 12 juin : vide-grenier du Sou des écoles
- 17 juin : Présence SOLIHA (Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA Solidaires pour l'habitat, est le premier Mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat) au marché de Treffort (à confirmer)

Prochain conseil municipal : mercredi 22 juin à 20h

La séance est levée à 23 H 00